

26 octobre 2026

**Session spéciale du Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA
Genève, Suisse**

26 octobre 2026

Décisions

Le Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA,

Rappelant que tous les aspects des activités de l'ONUSIDA sont guidés par les principes directeurs suivants :

- Aligné sur les priorités des parties prenantes nationales ;
- Fondé sur la participation significative et mesurable de la société civile, en particulier des personnes vivant avec le VIH et des populations les plus exposées au risque d'infection par le VIH ;
- Fondé sur les droits de l'homme et l'égalité des sexes ;
- Sur la base des meilleures preuves scientifiques et connaissances techniques disponibles ;
- Promouvant des réponses globales au sida qui intègrent la prévention, le traitement, les soins et le soutien ; et
- Basé sur le principe de non-discrimination ;

Décisions intersessions :

Rappelant qu'il a été décidé, dans le cadre de la procédure intersessions (voir les décisions figurant dans le document UNAIDS/PCB (58)/26.3) :

- *Convient* que la 58e réunion du CCP se tiendra en présentiel, avec une participation en ligne facultative, conformément aux modalités et au règlement intérieur définis dans le document intitulé « Modalités et procédures pour les réunions du CCP de 2026 » ;
- *Convient* que la session spéciale du CCP prévue au point 7.3 de la 57e réunion du CCP se tiendra en ligne, conformément aux modalités et au règlement intérieur définis dans le document intitulé « Modalités et procédures des réunions du CCP en 2026 » ;
- *Convient* que la 59e réunion du CCP se tiendra en ligne, conformément aux modalités et au règlement intérieur définis dans le document intitulé « Modalités et

procédures des réunions du CCP de 2026 », du 8 au 11 décembre 2026, remplaçant ainsi le point 9.3 de la décision de la 53e réunion du CCP ;

Point 1.1 de l'ordre du jour : Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

1. *Adopte* l'ordre du jour

Point 1.2 de l'ordre du jour : Examen du rapport de la 58e réunion du Conseil de coordination du programme

2. *Adopte* le rapport de la 58^e réunion du Conseil de coordination du programme;

Point 2 de l'ordre du jour : Rapport final et plan de Groupe de travail du CCP sur la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA au sein du système des Nations unies et au-delà

- 3.1 *Prend note*, avec satisfaction, du rapport final du Groupe de travail du CCP sur la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA au sein du système des Nations unies et au-delà (UNAIDS/PCB/(EM)/6.2), *approuve* l'orientation stratégique générale relative à la transition de l'ONUSIDA exposée dans le rapport et *demande* à la Présidence du CCP de le transmettre, ainsi que les décisions du Conseil qui s'y rapportent, à l'ECOSOC ;
- 3.2 *Demande* à la Directrice exécutive de mettre en place une équipe de travail sur la transition, composée de représentants du Secrétariat et des Coparrainants désignés par leurs organismes respectifs, ainsi que de deux représentants des communautés désignés par la délégation des ONG du CCP, qui travaillera en étroite collaboration avec les pays chargés de la mise en œuvre et en consultation avec les parties prenantes clés du Programme commun, et qui rendra compte au CCP de la réalisation du plan de mise en œuvre tout au long du processus de transition ;
- 3.3 *Demande* à la Directrice exécutive de soumettre le plan de mise en œuvre entièrement chiffré de l'équipe de travail sur la transition, assorti d'un chiffrage détaillé des différents scénarios, notamment d'un scénario fondé sur les ressources de base disponibles, conformément aux critères mentionnés dans le rapport final du Groupe de travail, une proposition initiale devant être soumise à la 59e réunion du CCP et un plan final devant être soumis à une décision intersessions d'ici à la fin du premier trimestre de 2027 ;
- 3.4 *Demande* à la Directrice exécutive de fournir, à la 60e réunion du Conseil de coordination du programme, une mise à jour sur les mesures prises pour soutenir le rôle des communautés et des organisations de la société civile ainsi que leur participation aux mécanismes de responsabilisation tout au long du processus de transition, en veillant à ce que la responsabilisation communautaire reste partie intégrante du plan de transition global ;
- 3.5 *Demande* au Bureau du CCP d'engager immédiatement les préparatifs en vue du processus de sélection du prochain Directeur(ice) exécutif(ve) du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, sur la base des enseignements tirés des processus de sélection précédents, tels qu'ils figurent dans le document UNAIDS/PCB(45)/19.31 rev1, et de soumettre, à la 59e réunion du Conseil de coordination du programme, le mandat du Comité de recherche chargé de la

nomination du Directeur(rice) exécutif(ve) du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida ;

- 3.6 *Demande* au Bureau du CCP de préparer le mandat du Directeur(rice) exécutif(ve) du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et de le présenter au Conseil de coordination du programme pour approbation intersessions avant le 1^{er} février 2027 ;

Point 3 de l'ordre du jour : Plan de travail et budget 2027

- 4.1 *Approuve* le Plan de travail et budget 2027, y compris le dispositif simplifié de suivi des performances pour 2027 (UNAIDS/PCB(EM)/6.3) ;
- 4.2 *Demande* à la Directrice exécutive, immédiatement après l'examen par le Conseil de coordination du programme, lors de la 59^e réunion du CCP, de la proposition initiale préparée par l'équipe de travail sur la transition et l'adoption de toute décision qui en découlerait, de fournir au Conseil un Plan de travail et budget 2027 révisé, aux fins d'une décision intersessions ;
- 4.3 *Encourage* les gouvernements à prendre des engagements pluriannuels et à débloquer, dès que possible, leurs contributions annuelles au Plan de travail et budget 2027 ;
- 4.4 *Remercie* les donateurs qui ont déjà contribué au Plan de travail et budget 2026 et *encourage* les gouvernements qui n'ont pas encore versé leur contribution à débloquer, dès que possible, leurs contributions au budget 2026.

[Fin du document]